

SAVOIE **Bonneval-Sur-Arc**

BONNEVAL-SUR-ARC

Argent public : 1,6 million d'euros pour rien !

Le Conseil d'État donne raison à la commune de Bonneval-sur-Arc dans l'affaire qui l'oppose depuis de longues années à la société HC Méditerranée, fabricant du procédé de déclenchement d'avalanche "Avalhex".

Dans les années 2000, le conseil général décide de lancer un appel d'offres pour équiper la rive gauche de l'Arc, pour sécuriser la RD902. La commission de sécurité communale préfère le système Gazex « qui avait déjà fait ses preuves », explique Yann Anselmet. Mais le Département choisit Avalhex, moins cher : 1,6 million d'euros. Problème : Avalhex fonctionne très mal. Les tirs déclenchent rarement les coulées du premier coup, les ballons n'explorent pas toujours. Sept Avalhex sont rapidement retirés. Vingt autres sont toujours là, mais un ne fonctionne pas du tout. La commune doit faire partir les avalanches à l'aide d'un hélicoptère larguant des explosifs.... Sinon, la route reste fermée. En plus les Avalhex doivent être réapprovisionnés, et le latex explosé sur la neige n'est pas très écologique. Bref au fil des années l'expérience Avalhex s'avère être un fiasco.

Au final 1,6 million d'euros ont été investis pour rien puisque, grâce à la décision du conseil d'Etat, au printemps les Avalhex vont être désinstallés (le coût n'a pas été dévoilé) et remplacés par un onze Gazex, un autre système (1 724 029 €, entièrement payés par le conseil général).

2011 02 – Argent public : 1,6 million d'euros pour rien !

ledauphine.com